

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 DECEMBRE 2014

OBJET :

**Montant des redevances pour
l'occupation du domaine public**

**Rapporteur : Mme SIMONNET
Délibération n° 3**

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération du 24 juin 2013, le Conseil Municipal a fixé le montant des redevances pour l'occupation du domaine public en surface.

Or, il convient d'envisager un réajustement annuel des prix qui peut s'établir à 1,5 % d'augmentation avec arrondis, correspondant à l'évolution de l'indice INSEE des prix à la consommation

Par ailleurs, l'unité de compte précédemment retenue pour fixer la redevance d'occupation du domaine public des chantiers était le mètre linéaire. Cependant, cette unité de compte ne prend pas en considération la superficie du chantier et ne correspond pas à la réalité sur le terrain. Aussi, il apparaît plus opportun de retenir le mètre carré comme unité de compte pour fixer la redevance d'occupation du domaine public des chantiers.

PROPOSITIONS

Vu l'avis de la Commission « Urbanisme-Déplacements-Transports » réunie le 27 novembre 2014, Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'accepter une revalorisation de 1,5 % des tarifs des droits de voirie,
- de modifier l'unité de compte pour fixer la redevance d'occupation du domaine public des chantiers en retenant le mètre carré.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité et 6 oppositions (M. RIFF, pouvoir MME PAGELOT, M. CAUSERO, M. CLOMES, MME MATHIEU, M. LEINSTER) accepte les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 18 Décembre 2014.

Extrait conforme

Le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Breuille', written in a cursive style.

Michel BREUILLE

ANNEXE – TARIFS DES DROITS DE VOIRIE

Définition des droits soumis à redevance	durée d'occupation	Unité de compte	Tarifs actuels unitaires du 01/07/2013	Tarifs unitaires au 15/12/2014
Instruction pour toute autorisation d'occupation temporaire du domaine public		Par autorisation	Gratuit	Gratuit
Neutralisation de place de stationnement supérieure à 2 jours et inférieure à 1 mois	Par jour	Par place	3,10 €	3,15 €
Neutralisation de place de stationnement supérieure à 1 mois et inférieure à 3 mois	Par jour	Par place	2,05 €	2,08 €
Neutralisation de place de stationnement supérieure à 3 mois	Par jour	Par place	1,05 €	1,07 €
Emprise sur le domaine public inférieure à 120 jours (enceinte de chantier, baraque échafaudage, bennes, nacelles, grues, etc.)	Par jour	Le m ²	0,30 €/ ml Durée <6 mois	0,16 €
Emprise sur le domaine public au-delà du 121 ^{ème} jour (enceinte de chantier, baraque échafaudage, bennes, nacelles, grues, etc.)	Par jour	Le m ²	0,15 €/ml Durée > 6 mois	0,23 €
Dépôt de matériaux ponctuel (tas de sable, terre, bois, etc.) inférieure à 2 jours	Par jour	Forfait	Au m ² 1,55 € / m ²	5,00 €
Dépôt de matériaux ponctuel (tas de sable, cailloux, bois, etc.) au du 2 ^{ème} jour	Par jour	Forfait	Au m ² 1,55 € / m ²	9,00 €
Matériels: échelle, monte tuiles, bétonnière, etc.	Par jour	Forfait par matériel	1,55 €	1,57 €
Toute opération nécessitant ponctuellement la fermeture totale de la rue ou la déviation d'un sens de circulation (prix applicable pour toute opération d'une durée supérieure à la demi-journée)	Par jour	Forfait	306 €	310 €
Toute opération nécessitant ponctuellement la fermeture totale de la rue ou la déviation d'un sens de circulation (prix applicable pour toute opération d'une durée supérieure à 2 h et inférieure à une demi-journée)	par 1/2 journée	Forfait	153 €	155 €
Toute opération nécessitant ponctuellement la fermeture totale de la rue ou la déviation d'un sens de circulation (prix applicable pour toute opération d'une durée inférieure à 2 h)	2 h maxi	Forfait	76,50 €	77,65 €
Installation d'une terrasse saisonnière à titre commercial du 1er mai au 30 septembre	Par an	Par table	10,20 €	10,35 €
Installation d'une terrasse permanente à titre commercial	Par an	Par table	15,30 €	15,53 €
Installation chevalets, porte menu, distributeur de journaux et similaires	Par an	Forfait	10,20 €	10,35 €
Installation d'étalage divers, bac à glace, rôtissoire, distributeur de boissons etc...	Par an	Forfait	30,60 €	31,06 €
Exposition de véhicules (2 roues, voitures, etc.) hors emplacement de stationnement	Par an	Par véhicule	100 €	101,50 €
Kiosque (sur le domaine public communal)	Par an	Forfait	1 020 €	1 035 €
Poteau, mat lesté, etc.	Par jour	Forfait par unité	0,80 €	0,81 €

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2014

tenu sous la présidence de
de Mme Michel BREUILLE Maire

- | | |
|---|------------------|
| - Nombre de Conseillers en exercice : | 29 |
| - Nombre de présents : | 25 |
| - Nombre de votants : | 28 |
| - Convocation du Conseil Municipal le : | 08 décembre 2014 |
| - Convocation distribuée le : | 08 décembre 2014 |
| - Affichage du procès-verbal le : | 27 janvier 2014 |

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. VOGIN Adjoints,
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME PARISOT, M. ROSSIGNON, MME LANZI, M. DI TOMMASO, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF, M. CLOMES, MME POYDENOT D'ORO DE PONTONX, M. CAUSERO, Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- M. COLMÉ à MME SIMONNET
- MME GEORG à M. SAPIRSTEIN
- MME PAGELOT à M. RIFF

EXCUSE

- M. THOUVENIN

SECRETAIRE DE SEANCE :

- MME LEDROIT

Pour extrait,

Michel BREUILLE,



Maire